

# Les Mesneux

N° 7

Bulletin d'information

Avril 1998

## Éditorial

Une Commune ne saurait être qu'une division administrative ou un simple lieu de résidence.

Que l'on soit habitant de fraîche date ou de vieille souche, nous souhaitons pour la plupart que notre village ait une identité et une spécificité propre qui en font un lieu de vie unique parce que c'est le nôtre et dans lequel nous nous reconnaissons.

Dans les communes qui ont un long passé, quoi de plus naturel que de chercher dans les activités traditionnelles, qu'elles soient professionnelles ou de la vie courante, publiques ou privées, les racines de notre entité villageoise.

C'est à leur recherche que certains d'entre nous se consacrent en sollicitant à la fois les archives et les souvenirs de nos aînés afin que, lors d'une exposition prochaine, nous puissions par la force de la mémoire collective, mieux connaître et apprécier notre village.

Ainsi le passé viendra conforter l'action de tous ceux qui s'investissent en temps et en énergie pour nous permettre d'affirmer notre appartenance à notre Commune.

Qu'ils en soient remerciés.

J.C. Levasseur

## La Fête de la Saint Vincent

Tout d'abord un peu d'histoire. Saint Vincent, Diacre de Saragosse vécut en fin du 3ème siècle, martyr il mourut des suites de la torture. Son culte fut très populaire en Espagne. Il est le patron des vignerons. Ce culte fut repris et honoré tout particulièrement dans toutes les régions viticoles de France.

Chaque année nous l'honorons le 22 janvier. Notre archiconfrérie réunit dans une même éthique tous les composants de toutes les familles de la Champagne dans la convivialité et le souci permanent de défendre l'image du champagne ou chacun en ce jour abandonne ses intérêts et soucis particuliers.



Saint Vincent, notre corporation l'a fêté le 25 janvier. La participation des vignerons est totale, nous ne voulons faillir à la tradition. Je souligne par cette occasion la participation des habitants de notre village et les en remercie.

Donc cette fête débute par une messe ; c'est de tradition, le vin symbole du produit de la vigne est béni par le prêtre. Un fait non moins remarquable est le défilé de nos enfants en costume traditionnel.

A l'issue de cette messe, rendez-vous pour tous à la salle des fêtes, danses des petits vignerons. C'est aussi la remise des récompenses. Médailles et diplômes ont été remises à Mme Simonot Bernadette (20 années de bons et loyaux services chez M et Mme Jacquinet-Dumez), M. Jean-Luc Macquier a reçu la même récompense (employé chez M. Troussel-Guillemart).

Il va sans dire qu'à l'issue du discours du président et félicitations aux heureux récipiendaires, c'est une coupe de notre divin nectar que nous avons dégustée ensemble.

Autre moment de convivialité, cette fois un peu destiné aux professionnels de la vigne et du vin, nous nous sommes retrouvés au repas traditionnel de Saint Vincent.

Ambiance et gaîté tout au long de cette journée où chacun se promet de se retrouver bientôt.

Jean-Guy JACQUINET.

# Les Conseils Municipaux

## Compte rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 29 octobre 1997

transposition de son adhésion du syndicat à vocation unique au syndicat mixte.

### **Vote du Budget supplémentaire :**

Monsieur le Maire a présenté, article par article, le Budget Supplémentaire 1997. Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité a décidé d'accepter ce Budget Supplémentaire, arrêté en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 888 363 F et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 652 726 F.

### **Demande d'acquisition d'une portion de parcelle communale**

Monsieur le Maire communique au conseil municipal un courrier de Mme MAYER, 7 rue de l'Avenir à Les Mesneux qui souhaite faire l'acquisition d'un terrain communal cadastré AB 145 situé devant sa propriété.

Considérant :

### **Classe de neige - Année scolaire 1997-1998**

Le conseil municipal a décidé de retenir de nouveau l'organisme Visions Vacances pour l'organisation de la classe de neige 98. Les enfants de la classe de CM1-CM2 soit 26 élèves, partiront à BERNEX (Hte Savoie) du 12 au 22 mars 1998 avec leur institutrice. La commune prendra de nouveau en charge 50 % de la dépense totale soit 75 140 F et une participation financière sera demandée aux parents pour les 50 % restants soit environ la somme de 1 450 F.

- la situation de ce terrain par rapport à celui de Mme MAYER,  
- que ce terrain n'est utilisé et entretenu que par Mme MAYER et que de ce fait sa cession n'entraînerait aucune conséquence pour la circulation des piétons,  
- qu'il est cependant nécessaire de s'assurer de l'absence de réseaux communaux sur ce terrain,  
- que cette surface fait partie du domaine public de la Commune et que sa vente ne peut être réalisée qu'après déclassement dans le domaine privé communal et après enquête publique,  
- que par ailleurs les opérations connexes de bornage précisant la contenance exacte de la parcelle devront être réalisées,  
le conseil municipal a décidé d'accepter le principe de la cession de cette surface à Mme MAYER et de fixer le prix de vente à 332 F HT le m<sup>2</sup> sous réserve que les opérations connexes de bornage soient prises en charge par l'acquéreur. Monsieur le Maire est chargé de diligenter les opérations de déclassement et d'enquête publique.

### **Suppression des ralentisseurs rue de Villedommange**

En raison des nouvelles mesures légales de positionnement des ralentisseurs aux abords des agglomérations, il est indispensable de procéder à la suppression des deux ralentisseurs sur le C.D. N°6, devenus non conformes par rapport aux limites d'entrée de village. Le conseil municipal a retenu l'entreprise GOREZ à Bétheny pour la réalisation de ces travaux et accepté son devis pour un montant total TTC de 13 024, 80 F.

### **Achat de matériel scolaire supplémentaire**

Monsieur le Maire a informé le conseil municipal d'une demande de l'école primaire concernant l'achat de tables scolaires en complément de l'achat déjà réalisé cette année. Le conseil municipal a décidé d'inscrire au budget supplémentaire l'achat de 4 tables individuelles et de retenir l'UGAP pour cet achat s'élevant à la somme de 1 300 F TTC.

### **Modification des statuts du SIEM**

Le Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Marne est amené à actualiser ses statuts pour répondre à l'évolution de l'intercommunalité. De syndicat à vocation unique, il évoluera en syndicat mixte. Ces nouveaux statuts lui permettront d'exercer en plus de la compétence actuelle de distribution d'énergie électrique, la compétence gaz et de mettre à la disposition des collectivités membres les moyens dont il dispose pour exécuter des prestations d'éclairage public, de cartographie, de prévention pour la sécurité des chantiers entre autre. Le conseil municipal a approuvé la dissolution du syndicat à vocation unique SIEM et approuvé la création du syndicat mixte dénommé SIEM avec ses nouvelles compétences. Il est également favorable à la

### **Attributions de subventions**

Après avoir délibéré sur les différentes demandes de subvention le conseil municipal a décidé d'attribuer la somme de 150 F au titre de subvention aux organismes ci-après :

- Comité Départemental pour la Journée des Aveugles,
- Association Française des Sclérosés en Plaques,

# Les Conseils Municipaux

- Banque Alimentaire de la Marne,
- Association Française contre les Myopathies.

Un crédit de 10 000 F a été voté au budget supplémentaire pour le versement d'un complément de subvention à l'Association des Familles Rurales de Les Mesneux qui s'est trouvée déficitaire après le centre aéré du mois de juillet 1997.

## **Question diverses**

Monsieur le Maire fait état au conseil municipal qu'il est intervenu auprès des services du Département pour qu'une étude soit faite au niveau du danger du carrefour de la D 380 où l'on constate de plus en plus d'accidents graves. A suivre...

Présentation d'une étude concernant la réhabilitation complète du terrain de sport. Ce projet très onéreux n'est réalisable qu'en intercommunalité et sous réserve de subventions suffisantes.

Présentation de la proposition du SIEM concernant l'enfouissement des réseaux P.T.T. La proposition faite par France Télécom est nettement moins subventionnée et représente un investissement très important. Projet à suivre...

Préau de l'école primaire : les travaux devraient commencer en février ou mars 1998. Livrable à la rentrée scolaire 1998.

Diverses demandes de l'école : porte savon et porte serviette pour la bibliothèque de l'école ; une poubelle pour la cour de récréation, matériel pour la garderie scolaire...

Monsieur le Maire a fait part au conseil municipal de la démission de Monsieur HEMMER Président de l'Association Sportive et Culturelle des Mesneux, ainsi que de la démission du bureau de l'ASC.

## **Compte rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 28 novembre 1997**

### **Adhésion et Convention avec l'Association VALDIVERT**

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de renouveler la Convention avec l'Association VALDIVERT afin que cette structure puisse réaliser des travaux sur le territoire de la Commune de Les Mesneux.

Le conseil municipal a décidé :

- de renouveler l'adhésion à l'Association VALDIVERT,
- d'inscrire au budget de l'exercice les crédits nécessaires au fonctionnement de la structure suivant le mode de financement défini par un règlement intérieur et d'autoriser le Maire à signer une convention de collaboration avec l'Association VALDIVERT.

## **Organisation des élections Prud'homales du 10/12/97**

Horaire d'ouverture du bureau de 12 h à 18 h. Les conseillers ont procédé à la répartition des tours pour la tenue du bureau.

## **Informations diverses**

Distribution dans chaque foyer de la commune d'une information concernant les actes de dégradations du matériel et des locaux communaux. L'ensemble du conseil est d'accord pour prendre les mesures qui s'imposent si l'identité du ou des responsables venait à être découverte.

Carrefour du CD6 et de la D380 : la sécurité du carrefour a été abordée plusieurs fois et notamment au forum communal du mois de novembre. Un contact a été établi avec le Département concernant les mesures à prendre à la demande du Maire de Ormes et de Les Mesneux et l'instruction est en cours.

Le conseil municipal a décidé :

- de reconduire une indemnité horaire pour travaux supplémentaires faisant office de prime de fin d'année de l'ordre de 1 200 F à l'ensemble du personnel communal titulaire pour le mois de décembre 1997 et au prorata des heures de travail effectuées pour les agents à temps non complet,
- de reconduire également les colis de fin d'année pour les personnes de la Commune ayant atteint l'âge de 65 ans.

## **Questions diverses**

- Madame HUET a rapporté qu'une fenêtre de la sacristie était à refaire. Un devis sera demandé pour la réfection de cette fenêtre.

- Un devis sera également demandé pour l'installation de projecteurs fixes dans l'église.

# Les Conseils Municipaux

## Compte rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 23 décembre 1997

### **Bilan financier 1997 (Arrêté au 15/12/97)**

Monsieur le Maire a présenté au conseil municipal article par article, les dépenses et les recettes réalisées au cours de l'année 1997. Le conseil municipal a décidé des reports d'investissements à effectuer en 1998 correspondants aux travaux et aux achats prévus et non réalisés en 1997 (suppression des ralentisseurs : 15 000 F, éclairage public 10 000 F, convecteurs 4 800 F, panneau d'affichage 5 000 F) soit un report total de 34 800 F.

L'excédent de fonctionnement dégagé au 15/12/97 est approximativement de 140 000 F.

### **Éclairage public : renforcement des réseaux BT/propositions du SIEM**

Monsieur le Maire a présenté au conseil les projets de renforcement BT des postes "Entre deux Villes", "Clos du Château", "Noyer des Enfants", "Village", "Route de Reims" et "Les Tuilots", établis par les services du SIEM.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- approuve les projets établis par le SIEM,

- demande l'inscription de ces projets à un programme d'électrification rurale,
- confie la maîtrise d'oeuvre au SIEM,
- demande que le financement soit assuré par un emprunt global réalisé par le SIEM.

### **Projet TGV/AUTOROUTE : mise en conformité du POS**

Le conseil municipal avait déjà donné, lors de sa séance du 23 octobre 1995, un avis défavorable à la modification du Plan d'Occupation des Sols de la commune. Il décide de maintenir cette position et charge le Maire d'en aviser les services du Département.

### **Questions diverses**

Monsieur le Maire a informé les élus des dernières dégradations notamment la détérioration des guirlandes de Noël.

Monsieur le Maire a fait part des différentes

possibilités de subventions concernant l'aménagement éventuel du terrain de sport en intercommunalité avec les communes voisines.

## Compte rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 4 février 1998

### **Prise en charge financière piscine scolaire**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'en vertu du principe de la gratuité de l'enseignement primaire, il n'est pas possible d'accepter de financement complémentaire de quelque source que ce soit pour les activités obligatoires effectuées pendant les horaires scolaires.

L'activité piscine est directement concernée et depuis le mois de septembre 1997, l'Education Nationale a fait savoir aux institutrices que cette disposition devait être strictement appliquée, ce qui impose à la commune une charge financière supplémentaire importante.

Dans ces conditions, et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité et en conformité avec le plan d'action départemental,

- de prendre en charge l'activité de natation pour les élèves de CE2 (soit la classe de CE2-CM1, puisqu'une classe ne peut être scindée).

### **Liste électorale des membres du collège départemental des propriétaires forestiers**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de désigner un représentant au sein de la commission communale chargée de l'établissement de la liste électorale communale des membres du collège départemental des propriétaires forestiers : Mme LEROY Marie-Thérèse a été désignée à l'unanimité.

### **Investissements 98**

Précédemment au vote du budget primitif 1998, il a d'ores et déjà été décidé de procéder au remplacement des convecteurs défectueux à la Maire et dans la Salle des Fêtes.

Il sera également nécessaire de demander un devis pour la réparation de la fenêtre de la sacristie.

### **Question diverses**

Le conseil municipal a décidé du renouvellement du contrat de Mme COLTIER Sylviane du 1/01/98 au

# Les Conseils Municipaux

31/12/98.

Il a été procédé à l'organisation des tours de permanence pour le double scrutin des élections régionales et cantonales du 15 mars 1998, ainsi qu'un éventuel deuxième tour pour les cantonales le 22 mars 1998.

Monsieur le Maire a informé le conseil municipal de nouvelles dégradations sur l'éclairage public.

Il a été demandé l'achat d'un panneau d'affichage communal pour le lotissement du Noyer des Enfants.

Point sur la distribution des poubelles : les foyers non nantis ont été listés en Mairie, ainsi que quelques erreurs dans la distribution. L'opération sera définitivement terminée vers le 19 février 98.

Il a été décidé d'allouer une subvention de 150 F à l'Association des Paralysés de France au titre de l'exercice 98.

## Compte rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 27 février 1998

### **Droits de passage sur domaine public : France Télécom**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la loi de réglementation des télécommunications du 26/07/96 définissant les règles relatives à l'ouverture de la concurrence du secteur des télécommunications et ses décrets d'application. Il informe qu'il appartient au conseil municipal de fixer le montant annuel de la redevance selon les modalités de l'article R20-52 du décret 97/683.

Le conseil municipal a décidé après vote à l'unanimité de fixer la redevance pour les artères de télécommunications à 150 Frs du kilomètre, soit 22,314 Km X 150 Frs, et de fixer la redevance pour les installations ayant une emprise au sol (cabines, bornes) à 100 Frs le m<sup>2</sup> d'emprise soit 2,87 m<sup>2</sup> X 100 Frs.

### **Listage prévisionnel des investissements 1998 : (en fonction du budget primitif)**

- honoraires de l'architecte lors de la rénovation du Bâtiment P1 (jamais réclamés par l'architecte à la fin du chantier) soit la somme de 58 114 Frs ;
- enfouissement des réseaux du SIEM suivant propositions de SIEM sur la base d'un emprunt de 270 000 Frs environ ;
- amélioration des aérations de la Salle des Fêtes ;
- continuation du remplacement de certains points d'éclairage public ;
- panneau d'affichage Mairie pour remplacer celui détruit pour les travaux de l'école, et un pour le quartier du Noyer des Enfants ;
- rénovation de la fenêtre de la sacristie ;
- achat d'un rétroprojecteur avec écran et d'un appareil photo ...

### **Questions diverses**

Il a été question d'envisager d'interroger la population sur l'éventualité d'un regroupement des habitants pour l'achat et la livraison du fuel domestique afin d'obtenir des prix intéressants par rapport à la quantité.



Photo des Vœux le 5 janvier 98

La communication s'est trouvée renforcée lors du forum d'automne et lors des Vœux 1998 par l'utilisation de supports audio-visuels (Rétro-projection et diapositives) permettant une illustration plus conviviale.

# Informations Diverses

## Un siècle aux Mesneux

A la veille de franchir le cap du troisième millénaire nous nous arrêterons le temps d'un week-end sur le passé de notre Commune. Les 24 et 25 octobre 1998, nous retracerons à l'aide de photos, de cartes postales, de témoignages et d'outils la vie de Les Mesneux.

Toutes les questions que vous vous posez sur notre commune trouveront une réponse.

- Comment a évolué l'aspect de notre village ?
- Comment se faisaient les travaux agricoles ?
- Quelles étaient les animations de l'époque ?
- Comment les deux guerres successives ont-elles modifié l'allure de notre village ?
- Quelles étaient les activités de notre village ?

Pour pouvoir préparer cette exposition, la Commission Culturelle a besoin de tous les témoignages concernant notre Commune (Articles de journaux, photos ...) Si vous en possédez n'hésitez pas à nous contacter afin que nous vous rencontrions.

**RETENEZ DES  
MAINTENANT CETTE  
DATE TRÈS  
IMPORTANTE :**

**24 ET 25**

**OCTOBRE 1998**

## Les Mesneux sur le Web ?

Nous assistons depuis quelques temps à la confirmation de l'importance d'Internet. Bien que très utile professionnellement, ce mode de communication sera également sans doute celui du grand public.

Pour ceux qui s'interrogent : comment ça marche ?, comment se branche t'on ?, à quoi ça sert ?, qu'est-ce qu'un E-mail ?, la Mairie et la Commission Culturelle de les Mesneux organisent le **samedi 13 juin 98 de 14 h à 18 h** un après-midi de découverte d'Internet. Nous disposerons de deux ordinateurs connectés sur le Web. Afin que chacun puisse participer activement (deux personnes par ordinateur) nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire en Mairie sur un planning.

---

## Les Conseillers Municipaux sont à votre service :

Nous vous rappelons que les Conseillers Municipaux sont vos relais auprès de la Mairie. N'hésitez pas à les contacter pour tout problème vous concernant.

### Le Maire

Monsieur **Levasseur** Jean-Claude

### 1° Adjoint au Maire

Monsieur **Debrouwer** Jacques

### 2° Adjoint au Maire

Monsieur **Bardot** Lionel

### 3° Adjoint au Maire

Madame **Leroy** Marie-Thérèse

## Conseillers Municipaux

Mesdames :

**Dessoy Anny, Huet Odette, Martin Chantal .**

Messieurs :

**Bougy Alain, Diederich Jean, Dupriez Francis, Féry Alfred, Florentin Gérard, Gourdié Bertrand, Griffon Thierry, Jacquinet Bertrand.**

---

## CALENDRIER DES

### MESSES

#### Villages

9h45 le dimanche

#### Tinquieux

18h30 le samedi

11h00 le dimanche

#### Avril

19 Les Mesneux

26 Bezannes

#### Mai

3 Les Mesneux

10 Ormes (**Profession de Foi**) Messe à 10 h 30

17 Les Mesneux (**Fête Patronale**)

21 Ormes (**Ascension**)

24 Bezannes

31 Les Mesneux

(**Premières Communions - Pentecôte**)

Pour les mois de juin, juillet et août :

1° dimanche du mois :  
Ormes

3° dimanche du mois :  
Les Mesneux

2° et 4° dimanche du mois :  
Bezannes

15 août : Ormes

---

Si vous avez des objets dont vous ne vous servez plus (vaisselle, linge, habits, montures de lunettes, jouets etc...), Mme HUET est toujours à votre disposition pour les récupérer, pour le Secours Catholique.

# Le Budget Primitif 1998

Voici la présentation restreinte du Budget primitif exposé par Monsieur le Maire au conseil municipal du mois de Mars 98.

<u>Dépenses de fonctionnement</u>	<u>B P 1998</u>	<u>Recettes de fonctionnement</u>	<u>B P 1998</u>
Charges à caractère général	494 450	Produit des services du domaine	147 100
Charges de personnel	619 800	<b>Impôts locaux et taxes</b>	
Autres charges de gestion courante	472 350	<b>(sans augmentation du taux communal)</b>	930 968
Charges financières	84 236	Dotations subventions et participations	619 850
Total des dépenses de l'exercice	1 670 836	Autres produits de gestion courante	26 000
Virement de la section d'investissement	289 608	Atténuation de charges	50 000
		Produits financiers	50
		Produits exceptionnels	0
		Total des recettes de l'exercice	1 773 968
		Excédent de fonctionnement reporté	186 476
<b>TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 960 444</b>	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 960 444</b>

<u>Dépenses d'investissement</u>	<u>B P 1998</u>	<u>Recettes d'investissement</u>	<u>B P 1998</u>
Opérations financières	235 452	Opérations financières	36 658
Équipement non individualisées en opération	86 814	Virement de la section de fonctionnement	289 608
Dépenses imprévues	4 000		
<b>TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>326 266</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>326 266</b>

<b>BUDGET PRIMITIF 1998</b>					
<b>FONCTIONNEMENT</b>			<b>INVESTISSEMENT</b>		
<b>RECETTES</b>		<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>		<b>DÉPENSES</b>
1 670 836		1 773 968	326 266		36 658
289 608		186 476			289 608
Vire. section d'Investissement		Excédent de fonctionnement reporté		Vire. section Fonctionnement	
<b>1 960 444</b>		<b>1 960 444</b>	<b>326 266</b>		<b>326 266</b>

**FORUM**  
**Mercredi 1 juillet 1998**  
**à 20 h 30**  
**Salle Polyvalente**



# La vie de l'École primaire

## **BERNEX 98**

Jeudi 12 mars 1998, 6 h 00 du matin ; c'est le départ pour les 26 élèves de la classe de CM1-CM2 vers une destination prometteuse de neige et de soleil.

Bernex et ses montagnes enneigées près du lac Léman, en Haute-Savoie . Un rapide "au revoir" aux parents et direction Paris où ils vont prendre le TGV jusque Bellegarde, puis un autre train pour arriver à Evian et enfin Bernex.

Arrivés au chalet, un paysage magnifique les attendait : la neige, tombée en abondance deux jours auparavant, s'offrait à eux et ils ont pu goûter aux joies des batailles de boules de neige.

Tous les jours, un emploi du temps chargé : classe le matin, ski l'après-midi, retour en classe en fin d'après-midi. Un programme serré mais agrémenté de quelques visites et balades (visite de la fromagerie de Lugrin, tour du lac Léman, visite du village médiéval d'Yvoire, jeux sur la plage d'Excenevex ...).

Le côté gastronomique ne fut pas oublié puisque tartiflette, raclette, fromage d'Abondance et autres délices furent appréciés par les enfants.

Dans les valises du retour, des "oursins, des étoiles et des flèches" bien sûr, de nouvelles amitiés, des photos des soirées mémorables et surtout,

le souvenir d'un séjour formidable durant lequel les enfants et leur maîtresse ont pu vivre des moments de découvertes et de complicité appréciables et appréciés.

Mme Moret.



Vous vous êtes souvent dits que si vous pouviez vous grouper avec quelques habitants de Les Mesneux vous pourriez obtenir des conditions préférentielles pour la fourniture du fuel domestique.

La Mairie propose de vous interroger et d'assurer la logistique de l'opération, étant entendu que le règlement se fera directement du client au fournisseur.

Si d'ores et déjà cette annonce vous concerne, n'hésitez pas à laisser votre nom en Mairie, ou à contacter les conseillers municipaux.

# Le Comité des Fêtes

## Musiciens en herbe ou amateurs chevronnés :

Vous souhaitez participer à la première Fête de la Musique dans notre village !

Pour nous permettre d'organiser au mieux cette journée, contactez nous avant le 30 Avril !

Tél : 03 26 36 41 17

## A propos de la brocante 1998 :

Le premier obstacle est franchi, à savoir l'autorisation de la Préfecture.

Reste le plus difficile peut-être, mobiliser

suffisamment de personnes pour la date du 7 juin 1998 pour assurer à l'ensemble des exposants les mêmes prestations que les années précédentes.

En effet, le Comité des Fêtes est constitué de 17 personnes, mais toutes ne seront pas disponibles ce jour là.

L'an dernier 19 personnes présentes sur la journée ont permis dès 4 heures du matin de tenir le bureau, d'orienter les exposants, de procéder au parquage des véhicules, d'assurer une buvette ainsi que plusieurs passages de chariot, de ramasser les poubelles dans les rues après la manifestation qui s'est terminée vers 19 heures.

Nous lançons donc un appel à toute personne qui souhaiterait nous rejoindre pour nous aider sur cette journée ! Tél : 03 26 36 41 17



## Repas des anciens du 30 novembre 97 :

Les anciens de notre village ont, après le repas, apprécié la prestation du groupe " Les Voix de l'Amitié " de Tinquieux. Ceux-ci ont animé cet après-midi avec beaucoup d'entrain et de bonne humeur communicative.

## Noël des enfants du 14 décembre 97 :

Pour la première fois le Père Noël a dans son circuit pris le temps de visiter notre village pour la plus grande joie des tous petits.

Après une petite pluie, tous ont pu se réchauffer dans la salle où un bon goûter chaud les attendait.



# Libre Expression

Un dérapage spectaculaire, sans dégât ni victime, (pas plus que de témoin) grâce à la présence d'esprit d'un quidam qui passait en voiture ... Voilà qui suscite ce message.

A cet Anonyme, donc, j'adresse mes remerciements et ma reconnaissance.

Mais, pourquoi par "voie de presse" ?

Le courrier posté au Boulingrin et du même coup le marché passé en revue donnent l'impression de voir plus clairs les jours à vivre en famille durant les fêtes de fin d'année. Aussi, les derniers feux et stops franchis, l'usager de la route s'apprête-t-il à traverser en toute sérénité une campagne aux douces formes et teintes confondues. Pourtant, gare à décembre qui, camouflé dans des drapés vaporeux et givrants, vous attend au tournant.

Ainsi, au volant de ma modeste 3CV, (ne considère-t-on pas ce modèle comme un élément du parc automobile de M."Père Noël" ?) je cheminai sur la départementale pour un retour qui s'annonçait gai et chaleureux. La route est droite ou presque et malgré un épais brouillard de onze heures, on circule. Arrivée sur la voie de contournement de la zone artisanale de Bezannes en direction des Mesneux, on passe sur une première brigade de "gendarmes couchés". On ralentit. On poursuit la route, et là, une deuxième brigade, fatiguée par endroits, se rebiffe, on se demande pourquoi. Lassée sans doute de rappeler que le virage est trompeur, elle manque à son obligation de réserve et, par un caprice fait un croche-pied à l'innocente 3CV toute codes allumés. C'est alors qu'elle devient comme un pantin ivre : elle refuse de ralentir et pire encore file droit au lieu

de tourner tandis qu'elle vire à gauche puis à droite et même glisse de côté, cela en un rien de temps ! L'aléatoire étant, une voiture croise, conduite par un digne automobiliste qui dans sa limousine pointe l'index sur sa tempe pour signifier sa stupeur devant mon jouet en folie. Heureusement cependant qu'il ne s'est pas départi du sang froid grâce auquel j'eus le champ libre : il eut la sagesse de s'écarter de sa droite. À la façon qu'a eu ma voiture de se rétablir malgré ses contorsions, le pilote de la "conduite intérieure" sombre a pu réaliser en un éclair que ces divagations étaient dues plus à une hypocrite plaque de verglas qu'à une fantaisie délirante de pilote ; et il est allé s'arrêter sur une sorte de refuge dans le virage.

Il a dû être ému : il venait d'éviter une situation plus que fâcheuse, et il avait toutes les raisons de se sentir satisfait de ses réflexes ; aussi, m'a-t-il semblé, il était prêt à me porter secours charitablement. Mais avec ces glissades, mon véhicule se trouvait sur sa gauche, non loin du fourbe virage. Je devais donc, pragmatique, reprendre illico ma route dans le bon sens pour épargner à d'autres carambolages et détestables émotions.

Si donc cette histoire fut sans paroles, elle n'en occulte pas pour autant dans mon esprit des mots et surtout des pensées de sincère reconnaissance à cet Automobiliste Anonyme, du moins pour moi : d'où est-il, où allait-il ? ; et pourtant même s'il n'a jamais l'occasion de lire ce billet, prenant les lecteurs à témoins, je le remercie.

Mme Madeleine Trouche.

---

---

## État Civil

**Naissances** : Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents pour la naissance de :

CUMBO Fanny le 22 février 98

**Décès** : Nous présentons nos respectueuses condoléances aux familles qui sont dans la peine après la perte d'un de leur proche :

M BROUCKAERT Maurice  
le 18 octobre 1997

Mme LEROUX Julienne née COMPANT  
le 7 janvier 1998

Monsieur Maurice BROUCKAERT nous a quitté à la fin de l'année dernière à l'âge de 71 ans.

Artisan du bâtiment, c'était une figure bien connue de notre village où il avait exercé des responsabilités municipales de 1971 à 1995. Homme calme et pondéré, doué d'un solide bon sens, il avait été maire de 1971 à 1983.

C'est au cours de son mandat qu'a été élaboré en 1977 le premier plan d'occupation des sols, acte fondateur du développement actuel de notre Commune.

A son épouse et à ses enfants nous présentons nos condoléances.

# L'Association des Familles Rurales

Le centre aéré organisé par la "Famille Rurale" de notre village se déroulera cette année du lundi 6 au 24 juillet. Il sera ouvert de 8 à 18 heures du lundi au vendredi de chaque semaine et sera fermé le 14 juillet.

Le stage comprend des activités de base (piscine, activités diversifiées "nature et découverte" à Reims et alentours...) et une activité optionnelle.

L'encadrement est assuré par des moniteurs titulaires du BAFA qui ne pourraient être moins de 3 compte tenu des activités diverses.

Le financement fait appel à une subvention communale et une participation demandée aux familles.

Compte tenu des frais fixes et des rémunérations des moniteurs, un nombre minimum de 20 enfants est nécessaire à l'équilibre financier du programme. En considérant la nécessité des délais d'organisation (tout particulièrement pour le personnel) la **date limite d'inscription est fixée au 1er juin**. Si le nombre d'enfants est alors insuffisant, le centre devra être annulé.

C'est pour avoir voulu répondre "à la carte" aux demandes d'inscriptions que l'an dernier la programmation n'a pu être faite de façon rationnelle et que le déficit qui s'en est suivi a dû être pris en charge par la Mairie.

Cette année nous vous demandons donc de bien vouloir, par votre compréhension faciliter, le travail de Mesdames Catherine Bougy, Nathalie Bougy, Deville, Mathé et Protin sans oublier Murielle Lenfant qui assure la garderie le matin jusqu'à 9 heures. Nous les remercions de leur dévouement.

Une fiche d'information et d'inscription est jointe à ce journal.

*Vendredi 8 mai*

*à 20 h 30*

*Concert en*

*l'Église de*

*Les Mesneux*

*Avec les Élèves*

*du*

*Conservatoire*

*National de la*

*Ville de Reims*

## PROGRAMME MUSICAL

### 1ère partie :

Cécile BAILLA et Caty DUBOIS :  
2 pièces pour marinba et vibraphone de  
BILL et O'MEHARA

Ludivine BERGE (harpe), Emmanuel  
PLUYM (clarinette), Nathalie De  
PUYDT (flûte) :  
trio de TOMASI

Cécile BAILLA et Caty DUBOIS :  
pièce pour 2 caisses claires de  
SEJOURNE et DIONNE.

### 2ème partie :

Par la classe de trombones Tubas  
(Professeurs Rudy SAUVAGE, Marc  
LEFEVRE, Olivier RAINOUARD) :  
œuvres de HAENDEL,  
MENDELSSOHN, SEMLER-  
COLLERY, J.S. BACH, DELERUE,  
GERSCHWIN, J.J. JOHNSON,  
YOUMANS.

## Petites Annonces

### VENDS

**OPEL  
CALIBRA**  
2 L - Injection  
Année 05/1993  
C.T. : OK

Climatisation - ABS  
Toit ouvrant

50 000 Kms

65 000 Frs

Tel : 03 26 36 41 17  
après 18 h 30

# Le Calendrier des Mesneux

Mois	Date	Horaire	Manifestation	Lieu
<b>Mai</b>				
le	8	11h00	Commémoration victoire 1945	Monument aux Morts
le	8	20h30	Concert de Mai à l'Église	Église
du	16 au 18		Fête Patronale	Place de la Mairie
le	17	22h30	Feu d'artifice (Coupe du Monde)	Terrain de Foot
le	21	08h00	Marche des élus	
<b>Juin</b>				
le	7	dès 5h30	6ème Brocante	Centre du village
le	13	après-midi	Initiation Internet (sur inscription)	Salle des commissions
le	20	après-midi	Fête de l'école	École primaire
le	21	vers 15h00	Fête de la musique	Centre du village
<b>Juillet</b>				
le	1	20h30	Forum d'été	Salle Polyvalente

## A.S.C. Les Mesneux : section tennis

Comme nous vous l'annoncions fin mars dans notre journal, une équipe de l'A.S.C. Les Mesneux va disputer au mois de mai les championnats départementaux par équipe de tennis.

Nous connaissons maintenant le calendrier des rencontres :

- dimanche 3 mai : A.S.P.T.T. Epernay 2 - A.S.C. Les Mesneux
- **dimanche 10 mai** : A.S.C. Les Mesneux - E.S. Bergères les Vertus 2
- dimanche 17 mai : T.C. Taissy 3 - A.S.C. Les Mesneux
- jeudi 21 mai : T.C. La Vaure 3 - A.S.C. Les Mesneux
- **dimanche 24 mai** : A.S.C. Les Mesneux - T.C. Witry les Reims 3

Venez nombreux au terrain les 10 et 24 mai (toute la journée...) assister aux matchs (5 simples et 2 doubles) et encourager les joueurs !

*À 2 mn de votre village ...*

### **BOULANGERIE ARTISANALE "BANETTE"**

**OUVERT de  
6 h 30 à 13 heures  
et de**

**16 h à 20 heures**

**Tous les jours sauf le MARDI.**

**J.L. DELVILLE  
16, rue de l'ancien Château  
51430 BEZANNES  
☎ 03 26 36 20 96**